PROCÈS-VERBAL - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU DOMAINE CHÉRIBOURG
TENUE LE 25 OCTOBRE 2026

Étaient présents : Geneviève Desnoyers, registraire
Philippe Pichette, vice-président
Pierre Hamelin, trésorier
Pierre Gendron, secrétaire
François Goyette, conseiller
Jean-François Arbour, président

MOT DE BIENVENUE

Le président M. Jean-François Arbour a présenté son mot de bienvenue aux 60 personnes présentes dans la salle du conseil de l'hôtel de ville d'Orford.
Il souligne la présence de notre conseiller de district M. Benoit Dumont qui pourra répondre aux questions tout au long de la première partie de l'assemblée.
M. Arbour débute par la présentation des membres du comité exécutif ainsi que des répondants de secteur présents dans la salle.

LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR

À la suite de présentation de l'ordre du jour, aucun sujet n'est ajouté au varia et l'ordre du jour est approuvé par l'assemblée.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposée par Suzanne Allaire
Appuyée par Guylaine Girard

2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AGA 2025

Aucun commentaire n'est soulevé et le procès-verbal de l'AGA 2025 est approuvé par l'Assemblée.
Proposée par François Goyette
Appuyée par Geneviève Picard

3. UNITÉ ARCHITECTURALE DU DOMAINE CHÉRIBOURG

Lors de l'AGA 2025, un point de discussion avait été amené concernant le respect des normes de l'article 6.27 à propos des matériaux utilisés dans le domaine lors des constructions et des rénovations. Mme Christiane Carle propose de faire une analyse plus poussée des lieux pour émettre des recommandations à ce sujet. Elle accepte de former un comité pour mettre en place une équipe de travail.

Mme Carle commence par présenter les membres de son équipe (Francine Ménard, Olivier Pilote, Martine Lemieux et Suzanne Allaire). Elle poursuit en expliquant le mandat du comité et la méthode de travail utilisée. Au total, 22 recommandations ont été adressées dont 13 touchent la municipalité.

L’assemblée approuve le rapport sans modification.

M. Arbour indique qu'il a déjà présenté ce rapport à la municipalité, mais la mise en œuvre des recommandations nécessitait d’abord une approbation formelle par les membres.

À noter qu’un point d’action spécifique concernant l’éclairage extérieur a été adressé par les membres de l’assemblée. Dans le rapport, il est recommandé d’utiliser un éclairage extérieur doux. Une rubrique sera préparée à cet effet pour être diffusée dans le Chéri-Nouvelle.

De plus, toutes les nouvelles constructions qui pourront survenir à la suite de la vente des terrains sur le domaine seront assujetties à ces nouvelles règles architecturales dès qu’elles seront entérinées officiellement par la ville. Il sera demandé que toute nouvelle distribution de permis de construction devra être accompagnée d’une copie de l’article 6.27. De plus, l’association remettra une trousse de bienvenue aux nouveaux arrivants comportant une copie de ce même article.

RÉALISATIONS 2025 / 2026

Relations avec la municipalité

Rencontre annuelle avec notre conseiller et le directeur de la ville pour discuter de diverses préoccupations du Domaine.

- Vente des terrains sur l’avenue des Cerisiers
- Acquisition des servitudes par les résidents du Domaine
- Phase 2 de la réfection des égouts
- Abattage des arbres de la ville identifiés lors du programme 2023
- Contrôle de la vitesse

Vente des terrains sur l’avenue des Cerisiers

- Tous les terrains à vendre dans le secteur Chéribourg seront assujettis à l’article 6.27 concernant les matériaux de construction et la charte des couleurs.
- La municipalité est consciente que le terrain à vendre au bord de l’étang pourrait engendrer des inconvénients pour les résidents du secteur qui utilisent ce terrain à des fins récréatives, mais la municipalité n’a pas l’intention d’acheter ce terrain.
- Un participant à l’assemblée suggère que l’association devrait acheter le terrain. M. Arbour répond que le coût représente une dépense trop importante, et que ce n’est pas le rôle de l’association d'acquérir et gérer des biens immobiliers.

Acquisition des servitudes par les résidents du domaine

- La municipalité est ouverte à recevoir les demandes de citoyens pour l’acquisition de servitude adjacente à leur propriété. Les demandes doivent être adressées à la municipalité à l’attention de Mme Catherine Roy.

Réfection des conduites d’égouts Phase 2

- La municipalité prévoit réaliser un appel d'offres début 2027 pour la réalisation des travaux en mai 2027.

Abattage des arbres de la ville identifiés lors du programme 2023

- À la suite d'une demande de certains résidents, nous avons demandé à la municipalité de poursuivre l'abattage des arbres indiqués en 2023 et non encore abattus.
- M. Dumont indique que la municipalité va poursuivre l'abattage au cours des prochaines semaines, et demandera aux résidents concernés de confirmer les arbres à abattre car il se peut que la peinture des arbres ne soit plus très apparente.

Contrôle de la vitesse

- La municipalité poursuit ses efforts pour le contrôle de la vitesse, et de nouvelles initiatives de sensibilisation sont prévues en 2027.

Cotisations annuelles

Cette année encore, la campagne de renouvellement de la cotisation annuelle a été un succès : 190 renouvellements. Merci à tous nos membres et un merci particulier aux répondants qui ont fait un excellent travail (Francine Ménard, Lucie Dubuc, Pierre Gendron, Dominic Fleury, Brigitte Benoit, Richard Hurteau, Suzanne Allaire, Christopher Kielczewski, André Pagé, et Pierre Hamelin).

Remerciement à nos bénévoles

Jean-François désire remercier quelques bénévoles pour leur dévouement tout au cours de l'année. Jean-Guy Lahaie et sa conjointe qui sont responsables de la remorque, et Linda Délisle et Pierre Hamelin pour les décorations, incluant les lumières de Noël.

Communications

Nous avons maintenu la distribution du Chéri Nouvelles pour partager des informations pertinentes au Domaine. Cette année, 10 infolettres ont été envoyées.
Le groupe « Le voisinage du Chéribourg » a été encore une fois très actif cette année. Il s'agit d'un excellent moyen de communiquer avec la communauté du Chéribourg pour l'entraide et l'échange d'informations.

Journée d'embellissement

Encore une fois cette année, plusieurs personnes ont participées à notre corvée annuelle. Le bois récupéré a été transformé en copeaux et a été étendu dans les sous-bois près de l'étang aux Cerisiers.
Cette année encore, nous avons offert le repas à tous les participants, et la journée s'est terminée par un 5 à 7 près de la cascade afin de terminer la journée en beauté.

Soirée des flambeaux et Épluchette de blé d'inde

Deux activités communautaires ont été organisées au cours de la dernière année, soit une soirée aux flambeaux au mois mars et une épluchette au début septembre. Ces deux activités ont été une franc succès. Merci aux organisateurs et aux nombreux participants.

4. PRÉSENTATION ET APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS 2025/2026 ET DES PRÉVISIONS 2026/2027

États financiers

Les états financiers 2025/2026 sont présentés aux membres présents.
Les commentaires verbaux suivants ont été ajoutés :

- M. Arbour mentionne que l'année financière est du 1er octobre au 30 septembre, et que l'association s'assure de faire un suivi très rigoureux des dépenses de l'association.

Prévisions

- Frais d'impression de la trousse pour les nouveaux arrivants
- Frais d'impression d'une nouvelle brochure d'information
- Frais d'impression des vignettes;
- Changement du fournisseur pour la tonte de la pelouse
- Réfection du cabanon et de la remorque

Approbation des états financiers

Proposée par Lucie Morin
Appuyée par Anne-Marie Pelletier

8. PLAN D'ACTION 2026/2027

- Mise en place du rapport sur l'unité architecturale
- Nouvelle trousse pour les répondants
- Suivre le dossier de la vente de servitudes
- Corvée 2027
- Aménagement d'un jardin fleuri (parc à monarque) coin av. des Sapins et av. des Cerisiers
- Panneaux de vitesse (en attente de vos suggestions)
- Réfection de la remorque et du cabanon
- Fin du ramassage des sacs de feuilles par la municipalité
- Si intérêt, organiser d'autres activités communautaires

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

- **Réglementation concernant les clôtures**

  Un membre de l'assemblée soulève la question sur le droit d'installer une clôture dans le domaine. L'article 7.11 du Règlement de zonage et lotissement no 951 de la Municipalité du Canton d'Orford mentionne que l'installation d'une clôture est permise selon certaines conditions strictes comme la hauteur et les matériaux utilisés.

- **Aménagement des aires communes tout au long de la période estivale**

  Mme Guylaine Girard souligne l'excellent travail réalisé par les bénévole lors de la journée d'embellissement au niveau de l'aménagement des aires communes.

Elle souhaite que les platebandes soient entretenues de façon périodique tout au long de l'été. Elle se propose pour organiser le travail de désherbage avec des bénévoles l'an prochain.

- **Odeurs nauséabondes près de boites aux lettres av des Cerisiers**

  Certains membres mentionnent que certaines odeurs s'échappent de la nouvelle canalisation sur l'avenue des Cerisiers près des boîtes aux lettres. Un suivi sera réalisé avec la municipalité au cours des prochains jours.

9. VARIA

Aucun

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Proposée par Pierre Gendron
Appuyée par Pierre Hamelin